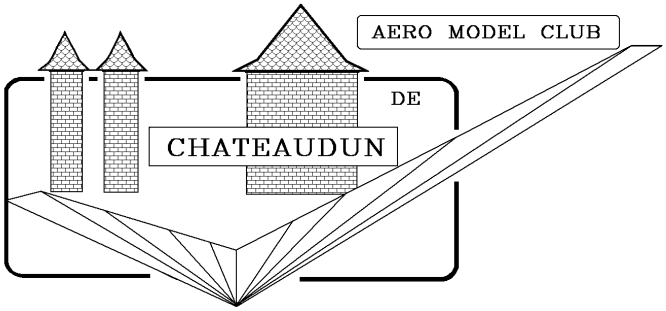


COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AERO MODEL CLUB DE CHATEAUDUN

ANNÉE 2001

Le samedi 20 octobre, l' "AERO MODEL CLUB de CHATEAUDUN" a tenu son assemblée générale ordinaire dans la salle de réunion Jean DELABROUILLE, 32 rue Anatole France, à Châteaudun, en présence de Monsieur Alain VENOT, Conseiller régional, Maire de CHATEAUDUN et de Mademoiselle Nadine BRACQUEMOND Adjointe au Maire et chargée des sports.

Membres du conseil d'administration présents :

M. Jacques GREGOIRE	Président
M. François BARRAULT	Vice-président
M. Thierry PIZANTI	Vice-président technique
M. Pierre-Louis LE MESLE	Secrétaire
M. Jean-Claude BURON	Trésorier
M. Jérôme MAILLE	
M. Roger BERGEVIN	
M. Stéphane NADLER	

Membres du club : 19

Le président Jacques Grégoire ouvre la 31ème assemblée générale (sa 20ème et dernière année en qualité de président) en remerciant Monsieur le Maire de CHATEAUDUN et Mademoiselle Nadine BRACQUEMONT Adjointe au Maire de lui faire l'honneur de leur présence. Il remercie également les membres du club.

RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE PRESIDENT

Le Club a passé une saison 2000/2001 (sa 30 ème année) dans l'ensemble assez calme.

Le président annonce à l'assemblée que l' effectif est de 36 membres, soit une baisse de17 % par rapport à l'année 1999. Cette baisse est générale, et de nombreux clubs comme le nôtre, subissent cette désaffection; elle est la résultante de l'engouement qu'ont les jeunes pour les technologies nouvelles. Que faire pour les attirer vers nos loisirs de plein air?

Le président Jacques GREGOIRE, tient tout d'abord à remercier très vivement les membres qui lui ont apporté leur soutien, leur aide tout au long de ces 20 dernières années et qui ont contribué à réaliser ses objectifs, c'est à dire de faire de l'Aéro-Modèle-Club de CHATEAUDUN, un club convivial et agréable où les membres seraient heureux de se réunir "en famille", dans des locaux accueillants, qu'ils soient en ville ou sur le terrain, heureux de partager la même passion qu'est l'aéromodélisme et plus particulièrement le vol à voile, qui favorise l'esprit d'équipe.

Il remercie en priorité Monsieur Alain VENOT Maire de CHATEAUDUN pour son aide apportée a l'association, pour l'avoir toujours épaulé, soutenu tout au long de ses mandats, pendant les moments forts qui ont suivi le départ du club du terrain dit "LE CHAMP DE COURSE" près de CHATEAUDUN, appartenant à l'Armée de l'air. Il remercie chaleureusement Monsieur le Maire, pour avoir bien voulu mettre à la disposition de l'association les ouvriers de la ville de CHATEAUDUN, pour reconstruire un terrain d'Aéromodélisme praticable pour ses adhérents. Il le remercie enfin infiniment pour les relations sympathiques et agréables qu'ils ont pu entretenir.

Il remercie ensuite Monsieur André PRELY qui a su mettre ses nombreuses compétences techniques et professionnelles au service de l'association, surtout lors de l'installation et l'agrandissement du bungalow en assurant le travail de soudage des éléments métallique. Sans lui, précise Jacques GREGOIRE, sans son aide précieuse, sans son outillage il n'aurait pas pu construire seul les structures actuelles du club.

Il remercie également Monsieur Henri FUCHS pour son aide à l'aménagement du terrain (dynamitage d'un perron), l'offre généreuse de l'auvent métallique du bungalow (posé par ses employés), de son dallage. Depuis son installation, cette structure rend d'innombrables services lors des manifestations.

Il remercie enfin François BARRAULT qui a contribué également, avec l'aide de son entreprise, au développement du club, Monsieur POUSSE, ancien Maire de NOTTONVILLE, qui a permis, en louant une partie de ses terres, au club de s'installer.

Il renouvelle ses remerciements envers l'ensemble des membres et souhaite que le futur président sache poursuivre, faire progresser, maintenir l'esprit d'équipe, la cohésion actuelle des membres du club.

☞ L'école de pilotage

3 jeunes, lâchés depuis l'année dernière, sont malgré tout fidèles au club.
Jacques GREGOIRE signale la venue d'un nouveau membre "débutant" parmi leur rang.

Dans l'ensemble, l'apprentissage au pilotage a été moins important, nos "jeunes" se débrouillent maintenant seuls avec leur "propres ailes".

Il remercie François BARRAULT pour sa fidélité dans ce domaine.

☞ Manifestations, concours et déplacements 2000

Le Club a organisé cette année, sur son terrain de NOTTONVILLE :

Le 25 mars, un concours de planeurs F3J, qui malheureusement a dû être annulé à cause d'une météo déplorable.

Le 16 et 17 juin un concours de vol à voile F3I (durée-vitesse) sous une météo locale acceptable mais qui ailleurs n'a pas encouragé le déplacement des quelques concurrents attendus. Seulement 16 participants se sont affrontés.

Le 24 juin un concours ELECTRO 7 qui a vu seulement 10 concurrents en découdre car la météorologie nationale, une fois de plus, avait annoncé un temps désastreux sur l'ensemble du territoire, alors que celui au-dessus de notre terrain était des plus acceptables.

Le 22 et 23 septembre, le club a participé, sur son terrain, comme chaque année à la fête du sport en proposant des vols d'initiation. 18 candidats au total se sont présentés.

Une fois encore, les membres compétiteurs du club se sont déplacés en nombre, au concours de durée-précision à BLOIS, à la rencontre inter club du C.D.A.M. 28 à BOUGLAINVAL, au concours de F3I à AMIEN, au Championnat de France de F3I à CHATEAU THIERRY où Monsieur Stéphane NADLER remporta la 2 ème place à trois points d'écart du premier, à OTHEE en Belgique pour la Coupe Européenne de F3I, à LOCHES, à POITIERS (Demi-Finale Régionale F3I), et ETAMPES.

Le président Jacques GREGOIRE souligne aussi la participation de :

- Joseph SZYMANSKI qui a participé seul à 4 concours de vol libre, (6 ont été annulés pour cause de mauvais temps). Celui du 9 septembre à VIABON a vu ses efforts récompensés par un titre de Champion Régional.

- Gérard VIOLON qui s'est déplacé sur 13 concours (5 concours annulés)
 7 concours ELECTRO 7
 3 concours Formule France 2000
 2 concours F3J
 1 concours de motoplaneurs

- François BARRAULT lors d'une exposition à l'hôpital de BONNEVAL dans le but de promouvoir l'aéromodélisme et le modélisme en général.

- Stéphane NADLER et Arnauld VIGNEAU sous la forme d'une exposition et démonstration en vol de mini hélicoptères électriques lors des journées portes ouvertes aux associations de la ville de CHATEAUDUN.

Le président informe l'assemblée présente que sur sa proposition, Monsieur André PRELY s'est vu remettre, a l'issue de ces journées, par les mains de Monsieur le Maire de CHATEAUDUN, la médaille du "CENTENAIRE DES ASSOCIATIONS", récompensant sont ancienneté et son dévouement envers le club.

Quelques membres du club ont participé au 18 éme déplacement annuel organisé par Jacques GREGOIRE et son épouse à l'ancien Centre de vacances de la Mutuelle des Tabacs et Allumettes de ST SAUVES D'AUVERGNE. Malgré l'importante participation (80 personnes), cette sortie ne se fera plus car trop de difficultés ont été rencontrées pour la préparer. Pour Jacques Grégoire, il n'est plus possible de faire cette sortie dans les conditions financières et organisationnelles exigées par les nouveaux dirigeants du Centre. Il est évident que malheureusement cette perte d'activité et le manque à gagner en résultant, pèsera pour partie dans les comptes de l'association.

D'autres contacts ont été pris et une nouvelle organisation pourrait être envisageable sur la BOURBOULE.

Jacques Grégoire relate les acquisitions du club mais aussi la perte de la tondeuse à gazon dernièrement volée dans le hangar qui l'hébergeait. Ce vol a contraint le club à réinvestir dans un nouvel engin, contrariant ses objectifs qui étaient de remettre entre les mains du nouveau président les moyens financiers suffisants et nécessaires pour faire face à l'avenir. Fort de cette expérience malheureuse une assurance contre les vols, les incendies, les déplacements sur la route a été contractée pour la nouvelle tondeuse. Une étude pour assurer nos biens sur le terrain est en cours.

A la fin de son rapport, Jacques GREGOIRE passe la parole à Mademoiselle Nadine BRACQUEMONT.

Elle remercie Jacques GREGOIRE pour tout son dévouement depuis ces 20 années passées comme président au sein de l'association car si celle-ci a si bien vécu, c'est en grande partie grâce à lui. Elle remercie le club qui sait porter très haut et très loin les couleurs de la ville de CHATEAUDUN. Elle renouvelle ses remerciements pour sa participation à la fête du sport et sa fidélité envers la ville et souhaite que cela continue dans le futur.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Alain VENOT.

Monsieur Alain VENOT souligne que pour lui cette assemblée un peu particulière, puisse qu'elle verra l'élection d'un nouveau président, est sa 19 ème et qu' il y en a déjà eu comme celle-ci d'autres tout aussi particulières (allusion à celle où le président jacques GREGOIRE annoncé la cessation d'activité sur le terrain dit "LE CHAMPS DE COURSE" suite à une décision des autorités militaire). Ceci pour dire que durant ces années de présidence, le président a eu à faire face à des difficultés et qu'il a eu aussi beaucoup de satisfactions. Son entêtement, ses prises de décisions courageuses, parfois autoritaires, ont

fait qu'il a mené le club comme un chef d'équipe, un animateur et que c'est bien souvent ces personnes là qui donnent l'âme à l'association: tout en étant remorqueur sur le terrain, il l'a bien souvent remorquée. Monsieur Alain VENOT remercie très sincèrement Jacques GREGOIRE pour tout ce qu'il a fait pendant 20 ans et souhaite rencontrer beaucoup de présidents comme lui qui ont une passion et qui se mettent au service de cette passion. Le mérite est d'autant plus grand que le club a une structure suffisante, pour que les membres en prennent à leur tour les commandes et le bilan à venir saura montrer qu'il a su laisser un club en bonne santé et en bon état. Monsieur Alain VENOT confiant dans l'avenir, affirme que quelque soit celui ou celle qui lui succédera, celle-ci ou celui-ci et son entourage pourront compter sur le même appui de la ville de CHATEAUDUN autant que le club continuera sur cette lancée d'un club dynamique et responsable. Il remercie encore Jacques GREGOIRE au titre des excellentes relations qu'ils ont entretenues et souhaite bonne chance à l' Aéro-Modèle Club et de longues années encore.

A l'issue de ces interventions le président Jacques GREGOIRE donne la parole à Jean Claude BURON pour le compte rendu financier et budget prévisionnel.(voir détail en annexe)

AERO-MODELE-CLUB de CHATEAUDUN
Bilan Financier Saison 2000 / 2001

RECETTES	Montant en francs	DEPENSES	Montant en Francs
Licences	5.637,00	Cotisations assurances	1.744,00
Subvention	18.691,00	Compétitions	1.344,49
Séjour St SAUVES	5.623,00	Réunions	1.707,65
Ventes boissons	299,95	Frais de terrain	8.186,10
Intérêts compte sur livret	574,80	Investissement	32.976,45
		Timbres – affranchissements	464,50
Sous total	**30.825,75**	Fournitures de bureau	225,00
Régularisation acompte séjour (versé en sept. 2000)	5.000,00	Petites fournitures – réparations et entretien du matériel	3.431,01
Sous total	**35.825,75**	Magasin y compris frais de remorquage	3.478,11
Déficit de l'exercice 2001	17.731,56		
Total	**53.557,31**	**Total**	**53.557,31**
Soldes des comptes au 30/09/01			
Banque	1.854,05	Disponible au 30/09/200	26.156,14
Caisse	365,10	Déficit de l'exercice 2001	-17.731,56
Compte épargne	6.205,43		
Disponible au 30/09/01	**8.424,58**		**8.424,58**

Avant d'élire les membres qui feront partie du conseil d'administration parmi ceux qui se représentent et les nouvelles candidatures, le président Jacques GREGOIRE tient à préciser sa position. Ne faisant pas

parti du tiers sortant, il maintient sa participation au conseil d'administration. Cela fait suite à la demande de quelques membres, dans le but d'aider le futur président dans sa fonction.

☞ Election du conseil d'administration

Présentation du tiers sortant :

Thierry PIZANTI

François BARRAULT

Roger BERGEVIN

Candidatures enregistrées et résultats du vote :

Thierry PIZANTI	réélu
François BARRAULT	réélu
Arnaud VIGNEAU	élu

24 votants étaient présents, 8 ont envoyé un pouvoir. 32 personnes se sont exprimées.

☞ Constitution du bureau

Président :	François BARRAULT
Vice-président :	Stéphane NADLER
Secrétaire :	Pierre Louis LE MESLE
Trésorier :	Jean-Claude BURON
Membres du conseil d'administration :	Jacques GREGOIRE
	Arnaud VIGNEAU
	Laetitia MAILLE
	Jérôme MAILLE
	Thierry PIZANTI

Le nouveau président remercie les membres du club, pour la confiance, qu'ils lui témoignent et promet de faire son possible pour maintenir le cap pris par le club.

☞ Cotisations 2001

Afin de répercuter les frais engendrés par l'achat d'une nouvelle tondeuse à gazon, les cotisations ont été réévaluées à la hausse comme suit :

Part FFAM	Part CLUB	Catégorie	Cotisation
11 €	**13 €**	**Licence Cadets nés en 88 et après**	**24 €**
17 €	**21 €**	**Licence Juniors 1 nés en 86 et 87**	**38 €**
27 €	**30 €**	**Licence Juniors 2 nés en 84 et 85**	**57 €**
43 €	**47 €**	**Licence Adultes nés en 83 et avant**	**90 €**
19 €	**20 €**	**Licence non pratiquant** (quel que soit l'âge) + abonn	**39 €**
9 €	**25 €**	**Licence Stage** (valable 2 mois sans abon.)	**34 €**

☞ Calendrier des manifestations et sorties prévues pour la saison 2002

Dimanche 13 janvier	**Galette des rois au club avenue du Général de Gaulle**
Samedi 11 et dimanche 12 mai	**Concours de Planeurs Maquettes**
dimanche 9 juin	**Concours ELECTRO 7**
Samedi 16 et dimanche 17 juin	**Concours F3I (durée - vitesse) à NOTTONVILLE**
Du dimanche 30 juin au jeudi 4 juillet	**Coupe Européenne F3I à BELMONT/RANCE**
Du 11 juillet au 15 juillet	**Championnat de France F3I à PUY-VERT**
Dimanche 22 septembre	**Concours de Planeurs (durée-précision)**
Samedi 19 octobre	**Assemblée générale du club**

☞ Questions diverses

Monsieur Thierry PIZANTI projette d'organiser une compétition de planeurs grands modèles type maquette sur notre terrain. Le président François BARRAULT émet un avis très favorable car de nombreux compétiteurs pratiquent cette discipline dans notre région et présente un intérêt certain pour notre club d'autant plus, que dans cette discipline, ce dernier est bien connu. La date de ce concours sera préciser après la réunion de l'URAM.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale de l'Aéro-Model Club de CHATEAUDUN est close ; les personnes présentes sont invitées à boire le verre de l'amitié précédant le repas pris en commun.

Le Président sortant	Le nouveau Président	Le Secrétaire
Jacques GREGOIRE	François BARRAULT	Pierre Louis LE MESLE

ANNEXE

Comptabilité détaillée DEPENSES

COTISATIONS - ASSURANCES (Détail)

ASSURANCES	Montants	Sous/Total	TOTAL
Concours F3I	590.00 F		
Tondeuse	524.00 F	1 114.00 F	
COTISATIONS			
F.F.A.M.	250.00 F		
C.D.A.M.	175.00 F		
C.R.A.M. 6	125.00 F		
Office du Tourisme	50.00 F		
Comité des Fêtes	30.00 F	630.00 F	**1 744.00 F**

FRAIS DE REUNIONS

	Encaissé	Reversé	Solde
Assemblée générale 19/11/2000	1 140.00 F	2 102.20 F	962.20 F
Galettes des rois		307.45 F	307.45 F
Apéritif réunion - S/ Cté Vol à Voile		198.00 F	198.00 F
Déplacement URAM (repas)		240.00 F	240.00 F
	1 140.00 F	**2 847.65 F**	**1 707.65 F**

FRAIS DE COMPETITION

	Encaissé	Reversé	Solde
Concours F3I	3 220.00 F	3 093.39 F	126.61 F
Concours Electrique	400.00 F	409.10 F	- 9.10 F
Achat 6 coupes		462.00 F	- 462.00 F
Indemnité Championnat de France		1 000.00 F	- 1 000.00 F
	3 620.00 F	**4 964.49 F**	**- 1 344.49 F**

FRAIS DE TERRAIN

	Montants	Sous/Total	TOTAL
Location	6 500.00 F		
Impôts	100.00 F		
Service rendus à M. POUSSE	500.00 F	7 100.00 F	
Essence tondeuse	1 086.10 F	1 086.10 F	
		8 186.10 F	**8 186.10 F**

ANNEXE

Comptabilité détaillée DEPENSES suite

INVESTISSEMENT

	Montants	Sous/Total	TOTAL
W-C chimique	11 481.71 F		
Location véhicule pour W-C	834.92 F	12 316.63 F	
Pompe + tuyau	1 483.80 F	1 483.80 F	
Tondeuse	19 176.02 F	19 176.02 F	
		32 976.45 F	**32 976.45 F**

PETITES FOURNITURES - REPARATIONS ET ENTRETIEN DU MATERIEL

	Montants	Sous/Total	TOTAL
3 bouteilles de gaz / bungalow	410.00 F		
Clés pour hangar et bungalow	235.00 F		
Ruban pour balisage concours	269.10 F		
Produit + balai W-C	134.45 F		
Divers pour installation W-C	169.45 F		
Piles	119.90 F		
Divers pour entretien	45.50 F	1 383.40 F	
Réparation tondeuse (Ets Chesneau)	333.97 F		
Filtre et huile/entretien tondeuse	289.42 F	623.39 F	
Modif. radio bison	1 120.22 F	1 120.22 F	
Plaque décès M. POUSSE	194.00 F		
Pourboire livreur	110.00 F	304.00 F	
		3 431.01 F	**3 431.01 F**

FOURNITURES DE BUREAU

	Montants	Sous/Total	TOTAL
Pince Dymo	125.00 F		
Logiciel comptabilité	100.00 F	225.00 F	
		- F	
Timbres - affranchissement	464.50 F	464.50 F	
		689.50 F	**689.50 F**

ANNEXE

Comptabilité détaillée DEPENSES suite

FONCTIONNEMENT DU MAGASIN

	Achat	Vente	Solde
200 L méthanol	1 267.76 F		
4 cartons huile Motul - (vente 1)	4 466.35 F	1 120.00 F	
Bougies-servos-hélices-divers	2 307.00 F	1 883.00 F	
Vente de carburant		1 560.00 F	
	8 041.11 F	4 563.00 F	**3 478.11 F**

ANNEXE

Comptabilité détaillée RECETTE

LICENCES

	Nombre	Cotisation	Total
Adultes (abonnement compris)	21	565.00 F	11 865.00 F
Juniors (abonnement compris)	2	225.00 F	450.00 F
Cadets (sans abonnement)	1	110.00 F	110.00 F
Junior (adhérent en juin)	1	165.00 F	165.00 F
Non pratiquant (avec abonnement)	1	235.00 F	235.00 F
Non pratiquant (sans abonnement	5	83.00 F	415.00 F
Non pratiquant (offert par le club)	5	0	0
Licences stages (St SAUVES)	5	70.00 F	350.00 F
Licences stages (compris/séjour)	5	0	0
	46		**13 590.00 F**

SBVENTIONS (détail)

	Encaisse	TOTAL
F.F.A.M.(aile de bronze)	200.00 F	
F.F.A.M. sur bilan d'activité	1 599.00 F	
C.R.A.M. 6	330.00 F	
Conseil général (année 2000)	1 260.00 F	
Conseil général (année 2001)	1 140.00 F	
Ville de CHATEAUDUN	9 700.00 F	
Jeunesse et Sports	4 000.00 F	
Stah-manfred (Paulstra)	462.00 F	
		18 691.00 F

DECOMPTE GLOBAL DES RECETTES

	Encaissé	Reversé	Solde
Licences	13 590.00 F	7 953.00 F	5 637.00 F
Subventions	18 691.00 F		18 691.00 F
Séjour St SAUVES	108 687.00 F	103 064.00 F	5 623.00 F
Intérêts au 31/12/2000	574.80 F		574.80 F
Boissons Week-End	1 868.00 F	1 568.05 F	299.95 F
	143 410.80 F	112 585.05 F	**30 825.75 F**

ANNEXE

AERO MODEL CLUB DE CHATEAUDUN

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2001/2002

RECETTES	Montant
LICENCES	5 500.00 F
SUBVENTION VILLE DE CHATEAUDUN	9 700.00 F
INTERETS COMPTE EPARGNE	200.00 F
SUBVENTION FFAM	1 400.00 F
SUBVENTION CONSEIL GENERAL	1 100.00 F
SUBVENTION JEUNESSE ET SPORT	4 000.00 F
	21 900.00 F

DEPENCES	Montant
COTISATIONS + ASSURANCES	1 850.00 F
TIMBRES ET AFFRANCHISSEMENTS	550.00 F
LOCATION DU TERRAIN ET IMPÖTS	6 800.00 F
CARBURANT TRACTEUR TONDEUSE	1 000.00 F
FOURNITURES POUR ENTRETIEN TERRAIN	
Entretien tondeuse	1 000.00 F
Fournitures bureau + Divers	600.00 F
FRAIS DE COMPETITION ET REUNIONS	1 600.00 F
FRAIS DE REMORQUAGE	4 500.00 F
PLANEUR ECOLE 4M	4 000.00 F
	21 900.00 F